

Le travail dans les entreprises sous l'Occupation

1^{ère} session générale du colloque

8 & 9 juin 2006

Université de Dijon (Côte-d'Or)¹

V^e colloque du groupement de recherche (GDR) 2539 du CNRS

« Les Entreprises françaises sous l'Occupation »

Résumé rédigé par Raphaël Spina (doctorant ENS Cachan) et Ludovic Laloux (docteur université Charles de Gaulle-Lille 3)

Serge Wolikow (professeur à l'université de Dijon, directeur de la maison des sciences de l'homme de Dijon et président du réseau national des MSH) se réjouit d'accueillir le GDR, dont il a contribué à la création en 2002, comme rapporteur de la commission du CNRS qui en a accepté le projet. Si le monde ouvrier a bénéficié d'un colloque spécifique dès 1992 – celui dirigé par Denis Peschanski et Jean-Louis Robert – et si l'aryanisation est désormais un champ de recherche bien labouré, il manquait une approche centrée sur l'entreprise : ses stratégies, son histoire politique et sociale, le travail en son sein, et qui ne se réduise pas à l'étude des mouvements sociaux de protestation. Pour ce colloque, l'appel à contribution a été un succès avéré : il a fallu le dédoubler en deux sessions, entre les universités de Dijon et de Besançon. Ce qui confirme que l'on peut piloter des recherches d'envergure nationale hors du centre parisien, en l'occurrence depuis le laboratoire d'H. Joly à Lyon.

Hervé Joly (chargé de recherche au CNRS, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes–LARHRA, Lyon, directeur du GDR) retrace l'historique du GDR, fondé en 2002, reconduit fin 2005 par le CNRS. Il rappelle son mode de fonctionnement particulier – pas de structures administratives spécifiques, des moyens budgétaires limités qui ne permettent pas de financer des recherches propres ou d'organiser des manifestations de manière isolée, ce qui oblige, et c'est une excellente chose, à établir systématiquement des coopérations. Particulier donc, mais efficace : c'est aujourd'hui le cinquième de ses colloques, chaque fois organisés dans une cité différente en association avec des partenaires scientifiques locaux – sans compter les tables rondes, dont l'une tenue à Francfort en 2002. Les actes sont

¹ John Barzman (professeur à l'université du Havre) et Nathalie Piquet (doctorante à l'université Charles de Gaulle-Lille 3 / université de Bochum) n'ont pas été en mesure de présenter la communication annoncée dans le programme. Celle de Jean-Louis Loubet, absent, a été lue en séance.

publiés régulièrement, dans un délai raisonnable. Quatre autres colloques sont d'ores et déjà programmés jusqu'à 2008, et deux autres suivront en 2009 pour la dernière année du GDR. Le succès a été au rendez-vous pour ce colloque sur le travail : plus de 40 propositions reçues, pour la plupart de grande qualité, ce qui a obligé à doubler le colloque. La moitié provient de jeunes chercheurs, et des intervenants étrangers sont également présents.

Christian Chevandier (maître de conférence à Paris I Panthéon-Sorbonne, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle) explique qu'il fallait aborder la thématique du travail en entreprise pour mieux comprendre cette époque, pour laquelle se conjuguent la conjoncture de guerre, l'idéologie de la Révolution nationale et les séquelles à plus long terme de la Grande Dépression. Ce que n'avaient pas directement réalisé le colloque de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) sur les ouvriers (1992), celui au Mémorial de Caen sur le STO (2001), celui de Besançon sur les rapports de l'État et des entreprises (1999). Or, le renouvellement des sources et les réflexions menées, notamment par *Le Mouvement social*, permettent de projeter une nouvelle lumière sur le travail en entreprise sous l'Occupation.

Jeudi 8 juin, matin : « Marché du travail dans la France occupée »

sous la présidence de Jean-Pierre Le Crom (directeur de recherche CNRS, directeur du laboratoire Droit et changement social, Nantes)

Jean-Claude Daumas (professeur à l'université de Franche-Comté) reprend et élargit ici son étude régionale (Bourgogne et Franche-Comté) sur le Service du travail obligatoire (STO) et la politique de la main-d'œuvre, dont il avait déjà présenté les conclusions en 2001 au colloque de Caen consacré au travail forcé. En prenant le point de vue des services allemands concurrents, l'auteur retrace les étapes chronologiques et les mécanismes des prélèvements de main-d'œuvre, à présent bien connus : d'abord lutte contre le chômage et appel au volontariat (1940 –printemps 1942), concentration et prélèvements forcés de l'été 1942 à l'été 1943, défendus par une Feldkommandantur relais de Sauckel contre une Rüstungsinspektion plus soucieuse de faire produire sur place par des usines protégées bien alimentées en travailleurs, puis retour final à la prédominance de cette dernière, dont relèvent désormais les grandes entreprises. L'auteur montre la diversité régionale des unités de production : des zones de petites entreprises dispersées contrastent avec les foyers de concentration (Le Creusot, Belfort, Montbéliard). Paradoxalement, ces derniers sont parfois moins affectés par les prélèvements de main-d'œuvre : ainsi, de juillet 1942 à mars 1943, 18 % des ouvriers du Doubs hors Montbéliard sont touchés par les actions Sauckel, mais seulement 11 % de ceux de l'arrondissement de Montbéliard. La disparité est accrue par la multiplication des statuts inventés par les Allemands : trois statuts en ce qui concerne la concentration des entreprises, neuf catégories de droits à la main-d'œuvre. « Recompléter les effectifs » des entreprises prioritaires à coup de mutation autoritaire d'une main-d'œuvre

jeune, féminisée et inexpérimentée, tel est le dernier mot d'ordre après la saignée du STO, et l'objectif s'avère en général irréalisable, accentuant la confusion et l'anormalité de la situation.

Jean-Pierre Harbulot (maître de conférences à l'IUFM de Lorraine à Bar-le-Duc), auteur d'une thèse sur le STO dans la région de Nancy – très industrielle donc de haut intérêt pour l'occupant, retrace également les étapes successives de la politique de la main-d'œuvre de Vichy et des Allemands. À l'encontre des mythologies reçues, et en dépit de la force numérique des travailleurs d'industrie lorrains, l'auteur souligne la faiblesse de la résistance ouvrière et la force des accommodements ou des inerties : peu de sabotages, habitude du phénomène frontalier qui fait accepter sans difficulté les premiers détachements d'ouvriers dans des filiales allemandes de l'entreprise, retour de travailleurs de zone Sud ou de prisonniers libérés dans leurs entreprises, fussent-elles maintenant au service des Allemands. Jusqu'à l'été 1943, la Relève forcée et le STO donnent tous les résultats voulus. Les ouvriers s'y résignent par légalisme, fatalisme, illusion qu'il n'y aura plus d'autre demande allemande, et surtout parce qu'ils sont isolés dans la société française, parfois eux-mêmes sensibles à la propagande stigmatisant les ex-affectés spéciaux. La société lorraine ne s'émeut que lorsque le STO se met à frapper toutes les classes sociales. Et si les départs s'effondrent à partir de l'été 1943, c'est parce que l'organisation Todt et surtout les mines, les forêts et le secteur protégé né des accords Speer-Bichelonne (15 septembre 1943) servent de refuge. Quant aux réfractaires, ils se cachent surtout dans des fermes. La mémoire du monde ouvrier a du mal encore à accepter ces réalités aussi ternes qu'incontestables.

Isabelle Raynaud (doctorante au Centre interdisciplinaire de recherche en transports et affaires internationales de l'université du Havre) détaille le combat contre le chômage en Seine-Inférieure (1940-1942). Après la défaite, fin 1940-début 1941, Rouen ou Le Havre comptent chacune plus de 16 000 chômeurs ! Le dirigisme est à l'ordre du jour, ce que symbolise la fondation du Commissariat à la lutte contre le chômage. Toute une gamme de procédés est déployée : recours au chômage partiel, licenciement des femmes ainsi que des ouvriers d'origine rurale, vains encouragements au retour à la terre tant par idéologie que par pragmatisme (besoins du ravitaillement), multiplication de chantiers municipaux ou forestiers. Mais ce sont aussi les Allemands qui embauchent à hauts salaires sur leurs chantiers. Et déjà les autorités françaises encouragent à se porter volontaire pour travailler outre-Rhin ou sur les chantiers militaires d'autres départements, n'hésitant pas à multiplier les pressions et les menaces de suspension des allocations. À terme, si le département connaît une dure pénurie de main-d'œuvre en 1943-1944, les limites de la politique vichyste apparaissent clairement – persistance jusqu'à la fin du chômage féminin, faiblesse du volontariat (plus de chômeurs radiés que partis librement en Allemagne, ces derniers étant surtout des femmes et des étrangers), et enfin aucune nouveauté radicale. Car la plupart des moyens utilisés au début de l'Occupation sont repris de l'avant-guerre, y compris la suspicion contre les chômeurs. Et en

dehors du retour à la terre, du licenciement des femmes et de la gestion autoritaire de la main-d'œuvre, Vichy se montre peu novateur dans sa politique de main-d'œuvre.

La présentation de **Marie-Claude Albert** (doctorante à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne), auteure de *Châtellerauld sous l'Occupation* (Gestes éd., 2005), présente une double originalité : celle, formelle, de procéder par un diaporama de textes, de photos et de graphiques, réalisé à partir des sources disponibles, et celle, de fond, d'aborder la question de l'emploi féminin à l'échelle locale et d'une grande entreprise d'État. La Grande Guerre démultiplia et féminisa spectaculairement les effectifs de la vieille Manufacture d'Armes de Châtellerauld (MAC) fondée au XIX^e siècle, et jamais plus de femmes n'y travaillèrent pendant le deuxième conflit mondial que pendant le premier. Car ce recours aux femmes, nul ou médiocre pendant l'Entre-deux-guerres, ne s'effectue plus après 1939 qu'en fonction des conjonctures successives. Pendant la Drôle de guerre, on les recrute avec la pensée explicite que c'est provisoire, et qu'elles sont révocables à tout moment. Le 20 juin 1940, on les licencie collectivement. On les rappelle progressivement, en fonction des commandes de l'occupant, et des désirs de l'entreprise allemande associée à la « Manu » désormais propriété de la Wehrmacht. Au quotidien, le travail de ces femmes se concentre surtout dans la production de série, sur un secteur de l'usine, les ateliers centraux. De recrutement essentiellement local, la surprise est de découvrir que près de 40 % d'entre elles sont mariées, en dépit des prescriptions vichystes. La mixité des ateliers et le « joug du travail » restent pour elles des souvenirs mitigés.

Jeudi 8 juin, après-midi : « Pratiques et espaces des métiers »

sous la présidence de Nicolas Marty (maître de conférences, université de Perpignan)

Dans une intervention à deux voix avec **Jean Vigreux** (maître de conférence à l'université de Bourgogne, centre Georges Chevrier), **Christophe Lucand** (doctorant, de la même institution) évoque le « détournement des pratiques professionnelles » apportées par l'Occupant aux vignerons de Bourgogne. Pour l'envahisseur, le vin est un butin précieux, signe de sa victoire, nécessaire aussi pour couvrir les immenses besoins du Reich en guerre. Avec son avidité, peut-on encore seulement parler d'un *marché* du vin ? Dans ce domaine comme dans tant d'autres, le Reich procède dès l'été 1940 par rafles des stocks et achats massifs à n'importe quel coût, sans souci d'intermédiaires ni de prix officiels. L'essai de rationalisation – un délégué fin connaisseur est installé à Beaune en octobre 1940 – ne sert pas à grand-chose, puisqu'une foule d'organismes et de bureaux d'achats divers se ruent sur le Bourgogne en court-circuitant le personnage. Quant aux négociants, l'appât du gain et le désir de ne plus être contournés les conduisent à ne pas spécialement contrarier ces acheteurs

particuliers ; les vigneron aspirant, eux, à se passer d'intermédiaires. Si Vichy est antialcoolique, il n'en exalte pas moins le travail viticole par agrarisme, consacre une propagande spécifique au labeur du vigneron ou du tonnelier, et invente les « premiers crus » pour viticulteurs dépourvus d'appellation d'origine contrôlée. Il fournit les jeunes des Chantiers pour suppléer à la pénurie de main-d'œuvre viticole, et veut voir honorer les commandes allemandes de vin au nom de la collaboration d'État. Le régime échoue en revanche à imposer l'organisation corporatiste aux vigneron. Au terme de la guerre, les structures de la profession n'ont pas sensiblement changé.

Avec l'exemple de Bull, **Pierre E. Mounier-Kuhn** (ingénieur CNRS, Centre Roland Mousnier, université de Paris IV Sorbonne) est le premier intervenant à se pencher sur une entreprise à l'époque de taille moyenne, pour mieux faire ressortir l'originalité du travail dans certaines unités de production. L'entreprise est parisienne, spécialisée dans la construction électromagnétique, et emploie avant tout des ouvriers très qualifiés à haute conscience professionnelle. Les contraintes de l'Occupation, jointes à la croissance continue des commandes, l'amènent à introduire le travail à la chaîne. Aussi important que la fabrication, le service après-vente des machines mécanographiques doit être assuré dans des conditions de plus en plus difficiles (déplacements, pénurie de pièces de rechange, etc.). Les relations sociales internes restent harmonieuses entre ce personnel relevant plutôt de l'aristocratie ouvrière et un patronat humain, inspiré du catholicisme social et soucieux du maintien d'un bon « esprit maison ». L'entreprise emploie de quelques centaines à plus d'un millier d'ouvriers selon les phases de la Deuxième Guerre mondiale. En dépit des contraintes importantes de la mobilisation, puis de la captivité, du pillage et du STO, l'entreprise parvient à maintenir son effectif, sa production et son chiffre d'affaires, tout en louvoyant avec les Allemands et en restreignant de fait la collaboration forcée dans de strictes limites.

Pierre Judet (maître de conférences, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes, université Pierre Mendès France – Grenoble II) s'intéresse à des PME, à l'échelle d'une vallée industrialisée des Alpes savoyardes, celle de l'Arve. La vallée de l'Arve, spécialisée dans la production de pièces d'horlogerie puis dans la production de pièces de métal tournées destinées aux industries de construction mécaniques et à l'automobile, est très engagée dans la production de matériel de guerre en 1916-1918 puis en 1937-1940. Passé un moment de désorganisation, la défaite de 1940, ne modifie guère que la destination des productions mais transforme quelque peu la nature des conflits internes à la vallée. En pleine

zone rurale, une nébuleuse d'ateliers familiaux et de petites entreprises rassemble quelque 2 000 ouvriers. Venus en général de l'agriculture, ceux-ci changent souvent d'activité ou d'employeur – avec une distinction possible entre un noyau dur restant sur place même par temps difficile et une périphérie plus mouvante. Le nombre de ces structures souples et flexibles (fréquentes reconversions d'activité, toujours gravitant autour de l'horlogerie, de la mécanique et autres sous-traitances) n'interrompt pas sa croissance pendant la guerre. Cette nébuleuse a donc tout pour plaire au régime pétainiste, qui apprécie ces structures souvent familiales, qui évitent l'urbanisation et les usines à forte concentration d'ouvriers revendicatifs. Pourtant, elles contredisent aussi les mesures officielles de lutte contre le chômage, qui préconisent le renvoi aux champs des ouvriers qui en viennent. Et elles ont aussi parfois partie liée avec la Résistance. Les travailleurs fuyant la Relève sont en général protégés par l'entrepreneur et la population, quelques patrons appuient les résistants. Organisés de façon très autonome dès avant-guerre, les artisans de la vallée de Cluses possèdent leur syndicat, très puissant, qui rassemble en permanence jusqu'aux deux tiers d'entre eux. Si les conflits ne sont pas absents après-guerre, la solidarité d'ensemble observée jusque dans les rues de Cluses pendant le conflit montre que l'organisation en classes sociales n'est pas la seule structuration possible dans le monde du travail.

Steve Zdatny, professeur à la *West Virginia University* aux États-Unis, nous offre un regard original sur le monde des salons de coiffure. Le sujet n'a en fait rien d'anodin. Chaque salon est en soi une petite entreprise où des ouvriers coiffeurs aux salaires généralement très bas, au niveau de vie médiocre et aux horaires de travail très longs, ont à endurer en permanence le regard et l'autorité du patron – situation assez rare dans une PME ! La condition de ce prolétariat du cheveu est d'une pénibilité inversement proportionnelle à la taille du salon – « plus c'est gros, mieux ça paye » et plus le patron est loin, et moins c'est conflictuel. Avec la mobilisation, l'Occupation, le blocage des tarifs, la désertion de la clientèle qui a d'autres soucis, beaucoup de salons n'ont plus qu'à fermer. Sans parler des nombreux salons de l'Est parisien, typiquement tenus par des coiffeurs juifs immigrés d'Europe orientale : leurs boutiques sont aryanisées sans opposition particulière de leurs collègues. On manque de savon, d'acier, d'électricité, d'eau chaude, et même d'épingles et de poudre à raser... Le salaire réel des employés chute de 75 %. Vichy crée un comité d'organisation de la coiffure et suscite quelques espoirs parmi les syndicalistes, mais n'apporte que de maigres améliorations : une convention collective décevante du 1^{er} mai 1942

et, fin 1943, le repos du week-end et une réduction du temps de travail hebdomadaire... pour économiser l'énergie. Cela seul survit à la guerre.

H. Joly procède à lecture de la communication de **Jean-Louis Loubet**, professeur à l'université d'Évry-Val-d'Essonne (empêché), sur l'industrie automobile. Dès 1938, la voiture individuelle perd du terrain au profit du camion, puis la guerre et l'invasion amènent l'effondrement de la consommation et les nouveaux impératifs de la mobilisation économique allemande. En 1940, la main-d'œuvre se voit imposer la reconversion dans l'armement (Junkers chez Ford) ou dans des activités sans rapport avec son emploi habituel. Les ouvriers sont trop nombreux, il faut les employer à toute sorte de tâches annexes ou insolites, et faire pression sur les femmes d'agents pour qu'elles retournent au foyer. À partir de 1942, le Gauleiter Sauckel s'emploie à soulager cette industrie stratégique de premier ordre de quelque 22 000 ouvriers, à saigner Citroën (premier constructeur de France à l'époque, 13,5 % de requis), à tenter de contrôler Peugeot dont la famille dirigeante oppose sa résistance, à menacer la main-d'œuvre récalcitrante de rafles massives. Pris entre le marteau du STO et l'enclume des bombardements alliés, soumis à des cadences infernales et à des objectifs productivistes irréalistes, les ouvriers d'automobile vivent deux dernières années d'Occupation extrêmement éprouvantes et dangereuses. Cette pression se traduit par divers signes de déviance et de dysfonctionnement : chute de la productivité jusque dans les jardins ouvriers, augmentation des vols et des tensions internes à l'entreprise, entrée dans la clandestinité qui touche jusqu'à des ingénieurs de Peugeot en attendant le passage en Suisse de leur patron en personne.

La journée se clôt sur l'intervention de **Pierre Martin** (docteur en histoire, université Paris I Panthéon Sorbonne), au sujet des assurances. Destin de sièges sociaux tout d'abord. Les bolcheviks n'ont-ils pas réquisitionné la Loubianka pour en faire le quartier général de la police que l'on sait ? Les armées hitlériennes confisquent d'emblée les sièges des assurances pour y installer leurs Kommandantur – comme celle de Chartres où se rend Jean Moulin. Les immeubles qui n'ont pas été réquisitionnés manquent de charbon pour se chauffer, pâtissent des chutes de productivité qui obligent souvent chacun à terminer le travail à domicile. Une nouveauté importante : la forte féminisation du secteur. Dans ces bureaux, le deuxième sexe passe de 40 % des employés pendant la drôle de guerre aux deux tiers en pleine Occupation – certaines profitent même de l'imprécision de la loi pour reprendre l'agence d'un mari captif ou disparu.

Vendredi 9 juin, matin : « Politiques patronales, politiques sociales »

sous la présidence de Danièle Fraboulet (professeure, université Paris XIII Villetaneuse)

Dans le cadre d'une étude intitulée « Au crible de la guerre, de l'Occupation et de la Libération, le personnel de la SNCF (1938-1945) », **Georges Ribeill** (directeur de recherche, Laboratoire techniques, territoires et sociétés, École nationale des Ponts et chaussées) analyse méticuleusement une profusion de chiffres recueillis régulièrement, mois après mois, par la SNCF afin de connaître en permanence la position des cheminots en cette époque troublée de la Deuxième Guerre mondiale : prisonniers, malades et présents au travail. Cette classification s'accompagne d'un dédale de statistiques où apparaissent les tués en service, les tués hors service, les disparus, les requis du STO et les déportés. À l'évidence, la SNCF se montre attentive à son personnel. Outre la collation des données chiffrées, en témoigne le fait que les 50 000 prisonniers de guerre en juin-juillet 1940 sont, pour l'essentiel, très vite rendus à la SNCF. Il est vrai qu'elle joue un rôle majeur pour l'occupant. Le trafic ferroviaire ne connaît-il pas une véritable explosion en 1943-1944 qui, pour 50 %, s'effectue au profit des Allemands ? Malgré la raréfaction d'éléments chiffrés de l'été 1940 et de l'été 1944, compréhensible au regard de la situation du pays en ces deux moments critiques, le foisonnement de données numériques pour l'ensemble de la période étudiée témoigne d'un véritable âge d'or de la statistique du personnel avec un suivi mensuel de la SNCF qui, par ailleurs, a réussi à freiner les départs des membres de son personnel vers l'Allemagne.

Sébastien Durand (doctorant, université Bordeaux III – Michel-de-Montaigne) ramène les regards à l'échelle locale en intervenant sur les stratégies salariales du patronat en Gironde. Dans le prolongement du dirigisme de la drôle de guerre, les Allemands et l'État français s'entendent à bloquer les prix et les salaires, les premiers avec l'arrière-pensée de contraindre les travailleurs à s'engager sur leurs chantiers, séduisants à force de hauts salaires et de primes. Comme prévu, le décalage devient vite de moins en moins supportable entre les prix en hausse constante et les salaires réels. Malgré les demandes de Vichy et du patronat, l'occupant n'accepte de hausses que limitées, au compte-gouttes, pour les secteurs qu'il juge stratégiques, et en exigeant pour contrepartie de meilleures réponses à ses commandes. Avec les prélèvements forcés de main-d'œuvre, l'étau est plus resserré que jamais. Mais le patronat contourne ces contraintes à coups de primes et services de toute sorte : primes de rendement, de fidélité, d'assiduité, de retour de captivité... ou même, « indemnité de vie chère » ! D'autres avantages en nature, plus difficiles à interdire que les primes, consistent à fournir aux ouvriers du lait, des denrées, des cantines d'usine alimentées par des coopératives d'achat et où ils mangent à un prix inférieur au prix de revient. Le succès n'est pas négligeable : 60 000 travailleurs adhèrent au comité de gestion départemental des cantines d'usine. Certes, les Allemands abreuvent aussi les volontaires de leurs chantiers d'avantages similaires. Mais

du moins le patronat girondin parvient-il à contrer ainsi l'absentéisme et l'hémorragie de personnel qui rendraient impossible la poursuite du travail dans ses entreprises.

Fabrice Grenard (docteur, Institut d'études politiques de Paris), auteur d'une thèse sur le marché noir, présente l'enjeu économique et social, au terme politique, du ravitaillement des entreprises. La sous-alimentation et le temps perdu – si du moins on en dispose – à rechercher de la nourriture ont leur prix en terme de chutes de productivité, de grèves de travailleurs ou de manifestations de ménagères. Le patron laisse alors souvent l'ouvrier travailler une semaine sur deux à son champ ou à son jardin – souvent fournis par l'entreprise. Ou encore, il lui offre des matières premières et des produits à troquer avec les paysans, quand il n'a pas, tel Michelin, ses réseaux parallèles de ravitaillement, à la limite du marché noir organisé. Mais le plus important est le mouvement des cantines d'usine : presque inexistant avant-guerre et soumis aux entraves légales, il prend un essor décisif, avec l'appui immédiat de l'État, ou plus tard des comités sociaux. Il est particulièrement développé dans les grandes entreprises ou chez les patrons paternalistes, et dans les régions de polyculture plus que de monoculture. Dans la seule Seine, 700 000 personnes bénéficient quotidiennement des apports d'une cantine d'usine (1943).

Dans la discussion qui suit, **Jean-Pierre Le Crom** développe l'idée de l'« entreprise-providence ». L'Occupation est un temps fort de son affirmation : multiplication sans précédent de restaurants universitaires ou municipaux dont beaucoup subsistent, soupes collectives aux sinistrés, 170 000 participants aux comités sociaux, plus soucieux d'œuvres sociales que d'idéologie – aucun travailleur ne s'est vu reprocher son appartenance à un comité social, laquelle ne constitue jamais un motif de sanction lors de l'épuration. Rappelant qu'un Parisien de 1944 absorbe 900 calories par jour avec les cartes officielles, Fabrice Grenard souligne que le maréchal Pétain était explicitement conscient, dès le début, de l'enjeu majeur qu'était le ravitaillement pour son régime : dans ce domaine comme dans d'autres, il a enregistré un échec majeur.

La communication de **David Hamelin** (doctorant, université de Poitiers) sur « Salariés, syndicalistes et Charte du travail : Les relations sociales sous le régime de Vichy dans le département de la Vienne de 1940 à 1945 » s'articule en trois parties : les incidences qui s'attachent à la réalité sociale initiale ; le degré d'application de la Charte du travail ; une interrogation sur la place des syndicalistes dans ce nouvel ordre social. Dans le cadre circonscrit spatialement et chronologiquement, son étude met particulièrement en exergue deux aspects : une élévation des salaires qui se révèle insuffisante pour combler l'augmentation du coût de la vie ; l'absence de grève mais l'existence d'une conflictualité individuelle. D. Hamelin achève son propos sur la manière dont la Charte du travail a pu être perçue. Il en offre deux perspectives : une logique entrepreneuriale par les chefs d'entreprise et « une voie de sortie » par les syndicats.

Michèle Blondé (musée de la Viscose, Échirolles, Isère) revient sur une pierre angulaire de la Charte du Travail : les comités sociaux, censés mettre fin à la lutte des classes. Elle développe l'exemple de la Société nationale de la viscose (textiles artificiels) à Grenoble où, malgré la grande dureté du travail, aggravée par les conditions de vie de la guerre, le personnel masculin et féminin apprécie plutôt son patron, un protestant paternaliste. Les syndicalistes, au moins pour pouvoir jouer à nouveau un rôle, participent au comité social (CS) tôt fondé et tôt actif, et qui reprend en fait des œuvres et des associations préexistantes. À la tête du CS (cas de figure typique), mais associant les délégués à la gestion, le patron se montre efficace : la charité peut l'inspirer autant que le désir de stabiliser un personnel fuyant – 1 000 départs pour 600 embauches en 1942 – et de mettre fin à la lutte des classes qui séduit toujours les communistes de l'usine. Si les employés se montrent indifférents ou méfiants, et si un sur deux seulement vote aux élections du CS, ce dernier fonctionne plutôt bien. Le ravitaillement et l'entraide sont améliorés, l'usine protège ses employés juifs, accueille des victimes potentielles du STO ou des résistants. Les effets s'en font sentir jusqu'aux premières années d'après-guerre.

Comme en écho à l'évocation de la SNCF, **Paul Van Heesvelde** (doctorant, *Vrije Universiteit Brussel*) présente la situation ferroviaire outre-Québécoise au cours du deuxième conflit mondial : « "Vous considérant, M. le Directeur général, comme le père de la grande famille du rail" – Les relations sociales à la Société nationale des chemins de fer belges pendant la Deuxième Guerre mondiale ». Fondée en 1926, la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) avait été, jusqu'à la fin des années 1930, un véritable laboratoire d'initiatives sociales. Cependant, à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, est mise en cause sa politique sociale au cours du conflit et, par là même, son dirigeant Narcisse Rulot. La période de 1940-1945 se caractérise par les éléments suivants : les syndicats cessent leurs activités ; un syndicat unique est fondé (UTMI : Union des travailleurs manuels et intellectuels) ; les anciens syndicats continuent dans l'illégalité ; le patronat passe, en début d'année 1944, un accord dans la perspective de l'après-guerre sous la forme d'un pacte social (qui reste, jusqu'au début des années 1990, la base des relations sociales) ; N. Rulot lance son service social (éducation professionnelle, utilisation des loisirs, entraide par le biais de cantines et de vêtements distribués) et bloque le processus pour la concertation paritaire. Il semble désireux de chercher la paix avec l'occupant dans la perspective de l'après-guerre. Les syndicats s'en émeuvent car ils estiment que cela conduit à vouloir pactiser avec l'ennemi. En 1944, tandis que N. Rulot conserve sa position des années 1930 et que le système du service social est considéré comme paternaliste voire corporatiste, le pacte social (agenda commun entre syndicat et patronat pour reconstruire l'économie, la paix sociale, la propriété, la reconnaissance mutuelle des rôles de chacun) apparaît contraire à sa politique. Aussi, le gouvernement retourne-t-il vers la concertation paritaire. À la Libération, la gestion des

relations et la manière de diriger invitent à s'interroger sur les choix à opérer : convient-il de préférer une démarche conflictuelle ou une approche consensuelle ?

Vendredi 9 juin, après-midi : « Conditions de travail et représentations »

sous la présidence de Michel Pigenet (professeur, université Paris I Panthéon Sorbonne, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle)

Christophe Capuano (doctorant, Centre Georges Chevrier, université de Bourgogne) nous présente en Schneider un paternalisme ancien confronté à l'épreuve de la guerre. Les Schneider, maîtres de forges, ont développé Le Creusot dès les années 1830. Ils assistent douloureusement à sa destruction sous les bombes. Charles Schneider remplace son père décédé comme gérant en 1942, son frère décédant en 1944 à son retour des Forces françaises libres. Dès 1940, des contrôleurs allemands veulent rationaliser cette production stratégique, pousser au maximum l'exploitation de la main-d'œuvre, la féminiser et la mettre au service du Reich. La direction freine incontestablement, encourage la sous-productivité, parvient à limiter à un tiers la part des commandes allemandes, ou à ne livrer aucune locomotive d'usine en quatre ans. Fin 1943, elle aide la Résistance à saboter ses propres usines. Aux ouvriers, victimes de la hausse des accidents de travail et des horaires, elle offre une aide au ravitaillement, à une meilleure hygiène, à une moindre pénibilité. Mais lorsque les travailleurs sont sinistrés et refoulés au loin par les bombardements, il devient impossible de maintenir leurs conditions d'existence. Du 17 au 22 février 1944 a lieu un rare mais vaste mouvement de grève quand le ravitaillement n'est plus assuré. La jalousie des mineurs du bassin régional, bien mieux nourris depuis leur grève d'octobre, a joué son rôle. À travers cet épisode apparaît la divergence de culture entre ces derniers, rétifs à l'autorité de la direction, plus syndiqués et plus perméables à la culture d'affrontement du parti communiste, et les ouvriers Schneider, plus soudés avec leur patron, et qui ne se mettent en grève qu'en dernier recours, pour des questions non politiques.

Marie-Claude Albert s'est concentrée la veille sur la « Manu » de Châtellerault, **Patrick Mortal** (docteur, université Charles-de-Gaulle Lille III, Institut de recherches historiques du Septentrion) jette un regard comparatif sur les manufactures d'armes françaises dans leur ensemble – Tulle, Saint-Étienne, Châtellerault – centré sur la question de la (sur)vie syndicale dans l'entreprise. Les conditions de l'activité militante sont certes peu communes : un parti communiste français (PCF) et une CGTU hors-la-loi depuis le pacte germano-soviétique du 23 août 1939, des délateurs à l'œuvre, des arrestations multiples, des centrales dissoutes, un régime de Vichy qui déploie ses efforts de séduction, un directeur tantôt collaborateur (Châtellerault), tantôt ambigu (Tulle), tantôt résistant (Saint-Étienne), et parfois le passage de régiments SS... Tout cela alors que l'on produit désormais pour l'ennemi et sans savoir de quoi le travail de demain sera fait. Beaucoup de syndicalistes s'interrogent sur

le maintien de leur activité officielle dans ces conditions. Tantôt ils critiquent la Charte du travail et mobilisent contre les arrestations, finissent par rejoindre le PCF, la Résistance, surtout à l'invasion de la zone Sud. Tantôt ils préfèrent le *modus vivendi* et portent leurs efforts sur les œuvres sociales. Parfois pris entre les deux feux des autorités et de leurs camarades travailleurs en révolte, les syndicalistes « officiels » ont souvent du mal à trouver leur place et à garder leur crédibilité. Ces années n'en sont pas moins des moments de large engagement pour les travailleurs des trois manufactures : manifestations, grèves (Tulle, septembre 1943), participation active à la Résistance, important contingent fourni au maquis.

La dernière communication de **Rémi Dalisson** (maître de conférences, IUFM de Rouen), intitulée, « Représenter le travail par les fêtes sous Vichy : mise en scène de l'entreprise et persistance d'une subversion ouvrière (1940-1944) », consiste à analyser la manière dont l'usine, l'entreprise et l'atelier deviennent des lieux pour valoriser les fêtes. Les préfets transmettent des instructions à cet effet. Le travail, comme socle des revendications vichystes, se comprend particulièrement à partir de l'exemple du 1^{er} mai. Décrété par le régime jour de la « fête du travail et de la concorde sociale, le 1^{er} mai se trouve dédié à honorer le labeur dans la joie et apparaît comme une triple revanche sur le parti communiste, la République et les syndicats. Sous le régime de Vichy, un thème national couronne chacune de ces journées (« Le renouveau » en 1941, « Fête du travail à l'honneur » en 1942, « Fête des masses laborieuses » en 1944) dont la pierre angulaire apparaît être le discours radiodiffusé du maréchal Pétain qui veille à donner l'esprit de l'événement comme l'illustre un extrait de l'intervention retransmise à cette occasion en 1942 : « Le 1^{er} mai a été jusqu'ici un symbole de division et de haine, il sera désormais un symbole d'union et d'amour. »

En conclusion générale de cette session, **Jean-Louis Robert** (professeur, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, université Paris I Panthéon-Sorbonne) met en évidence la manière dont les travaux présentés invitent à une réflexion sociale à propos des identités et des tensions qui traversent la société : la déstructuration ne conduit pas à la fin des identités. Il s'attache également à affiner la distinction à opérer sur les modalités des résistances dans l'entreprise (sabotages et ralentissements de la production) et propose de s'interroger sur le niveau d'héroïsation du travail.